

Réunion publique – Quartier du Souc

Mardi 24 juin 2026 – 18h30

Présents :

Elus :

Gérard BESSIERE (GB), Maire ; Jean-Marie SABATIER (JMS), 1^{er} adjoint ; Georges ELNECAVE (GE), 3^{ème} adjoint ; Anne BOISSIÈRE (AB), 4^{ème} Adjoint ; BELART (GBt), 5^{ème} Adjoint Georges ; Agathe KHETTAB (AK) 8^{ème} adjoint ; Jean GARCIA (JG) ; Catherine KLEIN (CK) ; Martine MINARDI (MM) ; Joëlle MOUCHOUX (JMx) ; Martine ROUZIER (MR) ; Jean-François FAUSTIN (JFF) ; Samy ZEITOUN (SZ)

Agents communaux :

Luc MOLE (LM) DGS; Valérie RECLAR ENJALBERT (VRE) DGA ; Serge TERENCEFF (SG) DST . Jérôme BILHAC (JBc) (DirCab)

Habitants du quartier

1. Introduction du Maire

Le Maire (GB) ouvre la réunion en rappelant les grands projets menés par la municipalité et souligne que 19 réunions publiques avaient été organisées lors du précédent mandat. Il indique que cette rencontre a pour objectif d'échanger sur les projets en cours ; mais surtout sur la vie du quartier, avec un focus particulier sur la rue Descartes, aujourd'hui en mauvais état. L'enjeu est de réfléchir aux travaux à engager, dans la continuité des actions déjà menées.

La rue Descartes étant une route départementale, les interventions devront être réalisées en concertation avec le Département (CD34).

2. Présentation du contexte – Rue Descartes

M. Sabatier (JMS) rappelle que ce quartier est le plus ancien lotissement de la ville. La rue Descartes est marquée par la présence de pins dont les racines déforment la chaussée. Il y a une dizaine d'années, les racines avaient été coupées et la route refaite, mais le problème est réapparu.

Pour résoudre le problème de déformation de cette voie due aux racines des pins, deux options sont présentées aux habitants :

1. **Conserver les pins** et refaire la voirie, avec le risque de devoir intervenir à nouveau dans quelques années.
2. **Remplacer les pins** par de nouvelles essences (y compris éventuellement des arbres fruitiers) et repenser l'aménagement global de l'espace.

L'objectif est de proposer une vision écologique ; durable et adaptée à l'environnement.

JMS : rassure : il s'agit bien d'un espace protégé. Il ne peut y avoir de construction, cela restera naturel

3. Échanges avec le public – Rue Descartes

Arbres et aménagement

- **Public** : proposer des essences à racines plongeantes et non de surface, créer un espace aménagé pour les familles.
- **JMS** : privilégier des essences à croissance rapide offrant de l'ombre.
- **Public** : si le CD34 finance la voirie, envisager un revêtement limitant la chaleur.
- **GB** : la rue est très fréquentée, notamment par les collégiens. Les trottoirs sont également à revoir.

Autres rues du quartier

- **Public** : quid des autres rues ?
- **JMS** : rappel des nombreux travaux engagés depuis 2020.
- **Public** : situation de la rue du Souc.
- **JMS** : une programmation globale des voiries est en cours pour l'ensemble du mandat ; avec un phasage des interventions.
- **GB** : rappelle que de nombreux travaux ont été engagés depuis 2020 et souligne l'état dans lequel se trouvait la ville lorsque l'équipe municipale est arrivée aux responsabilités

Coordination des travaux

- **Public** : les travaux tiennent-ils compte des réseaux pour éviter d'y revenir ?
- **JMS** : avant chaque chantier ; tous les partenaires (réseaux secs et humides notamment) sont consultés.
- **GB** : les réseaux humides relèvent de la compétence de la Communauté de communes.

Débat sur les pins

Le Maire (GB) revient sur l'état des pins et demande si certains souhaitent les conserver.

Une habitante défend les arbres ; rappelant qu'ils ont 40 ans et procurent de l'ombre.

- **GB** : il sera nécessaire de choisir des arbres déjà imposants, pas des jeunes tiges. L'idée n'est pas seulement de remplacer les arbres existants, mais en planter d'autres sur la zone pour créer un vrai poumon vert dans ce quartier, un vrai lieu de repos et de promenade, avec une canisette pour nos amis à 4 pattes.
- **JMS** : planter des arbres pas trop jeunes et envisager des systèmes d'ombrage.

Une forte majorité (pour ne pas dire l'ensemble des présents) est favorable au remplacement des pins. Le public souligne la nécessité d'un arrosage adapté.

Projet global

- **GB** : un projet global d'aménagement devra être construit ; avec une programmation dans le temps ; en coordination indispensable avec le CD34.

4. Autres sujets abordés

Déchets verts

- **Public** : relève des difficultés pour les personnes âgées à évacuer les déchets verts.
- **GB** : rappelant qu'il est aussi président de la ComCom, indique que cette problématique se retrouve dans tout le territoire ; des solutions sont en réflexion avec la ComCom.
- **JMS** : une benne avait été envisagée mais risquait d'attirer d'autres dépôts.
- **GB** : une étude est en cours pour une déchetterie mobile. C'est-à-dire faire une tournée des quartiers, prévenir la population du jour de passage et récolter les déchets verts de coupe ou de taille pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre en déchetterie.
- **Public** : demande s'il est possible de mettre en place des composteurs collectifs.
- **JMS** : indique que la compétence relève du Syndicat Centre Hérault ; cependant il est prévu dans le nouveau schéma de collecte une mise en place de ces équipements en octobre prochain.

Sécurité et incivilités

- **Public** : partage des problèmes d'incivilités liés à l'éclairage nocturne.
- **DST** : indique la possibilité d'ajuster les horaires d'éclairage, notamment en été.
- **Public** : demande que la rue du Languedoc l'extinction soit mise en place extinction pour limiter les regroupements nocturnes.
- **GE** : Invite les habitants à partager leur problématique d'insécurité avec la municipalité et le service de PM ; expliquant que la PM suit ces situations et que des interventions sont déjà menées dans d'autres quartiers avec succès.

Propreté et collecte

- **Public** : À la suite de dépôts sauvages récurrents dans une résidence du quartier gérée par Promologis, les habitants du quartier indiquent envisager de déposer plainte, estimant que le gestionnaire n'agit pas malgré plusieurs relances.
- **GB et JMS** : encouragent la démarche de plainte.
- **Public** : demande que la balayeuse passe dans les rues du quartier, puisqu'elle nettoie la rue du collège.
- **JMS** : sera étudié selon les possibilités.

Circulation

- **Public** : installation d'un ralentisseur suite à la circulation de camions.
- **JMS** : demande étudiée.

Rue du Souc et quartier du Souc

Plusieurs habitants ont interrogé la municipalité sur les difficultés de circulation dans la rue du Souc, notamment en raison :

- Du stationnement en bord de voirie ;
- De la largeur limitée de la rue ;
- De la vitesse excessive de certains usagers ;

JMS : rappelle que la rue du Souc n'a pas vocation, à ce stade, à passer en sens unique ; même si chacun reconnaît que le stationnement actuel complique la circulation. Toutefois il souligne que la situation globale de la rue est en cours d'étude, dans le cadre d'un travail plus large sur les mobilités du quartier.

GE : précise que la Police Municipale mène actuellement une analyse complète de la circulation dans cette rue. Plusieurs scénarios d'aménagement sont à l'étude, incluant :

- Des ajustements de circulation ;
- Des modifications de stationnement ;
- Des rappels de vitesse (30 km/h) par signalisation verticale et au sol ;
- Et des mesures de sécurisation pour les piétons et les familles.

Ces scénarios feront l'objet d'une restitution aux riverains, afin de partager les options possibles et de recueillir leurs avis avant toute décision.

Le Maire insiste sur la volonté de la municipalité de co-construire les solutions avec les habitants, en tenant compte des usages quotidiens, des contraintes techniques et de la sécurité de tous. Il faut que ces solutions soient acceptées et respectées ensuite par tous les riverains. Il est par exemple embêtant de refaire les trottoirs de la rue si tout le monde stationne dessus.

Vie de quartier

- **Public** : demande d'une réunion pour la rue Frégère et la place M. Gontier.
- **JMS** : un travail global sur les parcs est engagé.

- **Public** : remercie pour le changement des éclairages publics.

Vie de quartier – Rue Frégère, place M. Gontier et cadre de vie

- **Public** : exprime le souhait d'organiser une réunion spécifique pour les riverains de la rue Frégère, ainsi que pour aborder la gestion et l'attractivité de la place M. Gontier, jugée peu valorisée.
- Un participant souligne que ce type de réunion est très utile et que la situation de la rue Frégère mérite une attention particulière, notamment en ce qui concerne le parc pour enfants, qui nécessite des améliorations. Il insiste sur l'importance de donner la parole aux habitants et d'écouter leurs attentes.
- **JMS** : rappelle qu'un travail global sur les parcs et espaces publics est engagé à l'échelle de toute la commune, avec une programmation pluriannuelle déjà en cours.
- **Public** : rappelle que ce sont souvent les incivilités qui dégradent les espaces de vie, tout en reconnaissant la présence régulière des agents communaux sur le terrain pour entretenir et remettre en état les lieux.

5. Projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie

Public : interroge sur le site de l'ancienne gendarmerie devenir

GB/JMS : indique qu'Hérault Logement travaille actuellement sur un projet global de réhabilitation du site. L'objectif est de répondre aux besoins sociaux actuels de la ville, en y développant :

- Des logements sociaux adaptés : le projet prévoit la création de logements sociaux modernes, conçus pour répondre aux besoins identifiés sur la commune :
- Une maison de quartier dédiée à la jeunesse et plus généralement aux habitants du quartier. Cet espace aura pour vocation de :
 - Offrir un lieu de rencontre et d'activités pour les jeunes ;
 - Accueillir un animateur dédié, chargé de faire vivre le lieu ;
 - Offrir un cadre structurant pour lutter contre le désœuvrement.
 - Servir de relai avec les administrations de la Ville

L'objectif est de créer un espace attractif, sécurisé et encadré.

Un espace dédié aux seniors

- Le projet prévoit également un espace d'habitation réservé aux seniors.

Pour conclure, ce projet constitue une opportunité majeure de redynamisation du secteur en transformant un bâtiment ancien en un pôle de vie sociale, utile et adapté aux besoins des habitants.

6. Conclusion de la réunion

Le Maire conclut la réunion à 19h30, en rappelant que :

- La dynamique des réunions publiques sera maintenue ;
- Un compte rendu sera mis en ligne sur le site de la Ville ;
- La municipalité reste mobilisée pour répondre aux attentes des habitants.